gros problème licenciement cause cancer

Par **corinne heileman**, le **16/09/2008** à **09:55**

Le 13 mai 2005 en me rendant à mon travail secrétaire médicale chez des médecins, je me fais examiner car j'ai une grosse boule au sein, ils me disent que j'ai un cancer, le soir même ils me donnent une lettre préalable au licenciement éco. Ma collègue durant plusieurs semaines a fait mes heures et les siennes. Je n'ai pas vu de médecin du travail, ils disent que ce jour la la comptable devait m'envoyer une lettre au cabinet pour me licencier jamais cette lettre n'est arrivé c'est pour cela qu'ils m'ont vite fait une lettre ou il manquait des mots et la raison du licenciement n'était pas justifié, le fond au prud'homme leur donne raison. Un collègue médecin avait quitté le cabinet quelque mois auparavent et soi disant ils n'avaient pas assez d'argent pour me payer. Le lendemain je passe une mamo qui confirme mon cancer j'ai eu 18 mois de traitement

Je déprime

Par **Murphys**, le **16/09/2008** à **11:36**

Bonjour, avant de vous répondre, il nous faudrait savoir si vous étiez en CDI ou en CDD pour la procédure applicable.
J'imagine qu'il doit s'agir d'un CDI.

Par **jeeecy**, le **16/09/2008** à **15:13**

Bonjour

Petit rappel : il s'agit d'un forum d'étudiants en droit

dès lors, nous prenons sur notre temps libre pour rechercher des solutions aux problèmes privés qui normalement ne devraient pas être traités sur ce forum

dès lors, le minimum que l'on puisse attendre des utilisateurs est un bonjour - merci - au revoir

Cordialement
Jeeecy

Par **Katharina**, le **16/09/2008** à **18:16**

Bonjour,

:wink:

Je rejoins Jeeecy, une petite lecture de ce post s'impose Image not found or type unknown :

http://forum.juristudiant.com/viewtopic.php?t=8068

Par **Camille**, le **16/09/2008** à **21:36**

Bonsoir,
Et, à cette occasion, ce serait bien de faire un historique plus cohérent, parce qu'on a un peu de mal à suivre le déroulement de votre histoire et... ce que vous attendez de nous, finalement...
Vu qu'apparemment, il y a déjà eu jugement des Prud'hommes en votre défaveur.
Avez-vous pris contact avec un avocat, pour les Prud'hommes ?

Par **deydey**, le **16/09/2008** à **22:15**

[quote="Camille":6n0pbnlu]Bonsoir,
Et, à cette occasion, ce serait bien de faire un historique plus cohérent, parce qu'on a un peu de mal à suivre le déroulement de votre histoire et... ce que vous attendez de nous, finalement...
Vu qu'apparemment, il y a déjà eu jugement des Prud'hommes en votre défaveur.
Avez-vous pris contact avec un avocat, pour les Prud'hommes ?[/quote:6n0pbnlu]

En effet, cela permettrait de mieux comprendre votre situation, et voir ce qui a posé problème.

Par **alasoop**, le **07/10/2008** à **12:58**

salut tous,
n'êtes vous pas un peu durs?
Cette personne a un cancer et en plus perd son job ... on peut penser qu'il y a de quoi oublier :roll:

bonjour aurevoir... non Image not found or type unknown

bref pour le fond je rejoins tout le monde, votre histoire c'est la nébuleuse... ce serait bien de faire plus précis.
@+

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Ishou**, le **07/10/2008** à **17:48**

En extrapolant, et attendant confirmation:
La ptite dame a découvert qu'elle avait un cancer du sein. Elle a du en informer ses patrons qui l'ont alors licenciée. Elle doit penser que c'est à cause de son cancer si j'en crois le titre de son topic. Elle a alors été aux prud'hommes qui ne lui ont pas donné raison et elle attend de nous :
1) une solution suite à son licenciement. Peut-etre pour avoir des indemnités
2) du réconfort

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés